

# La protection civile ne suscite-t-elle que des illusions?

Autor(en): **Fagagnini, Hans Peter / Fischer, Hanspeter / Aubry, Geneviève**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile**

Band (Jahr): **31 (1984)**

Heft 11-12

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-367320>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'Association professionnelle suisse de protection civile des villes a organisé à Zurich un séminaire à l'enseigne «Pour ou contre la protection civile?»

## La protection civile ne suscite-t-elle que des illusions?

**hwm.** «Pour ou contre la protection civile?», tel est le sujet du séminaire interne qu'a organisé l'Association professionnelle suisse de protection civile des villes à Zurich-Leutschenbach. Le matin, trois partisans et trois adversaires de la protection civile ont croisé le fer lors d'une table ouverte dirigée par M. Alfred Fetscherin, rédacteur en chef de «Radio Z». L'après-midi, plusieurs groupes de travail ont débattu de diverses thèses soutenues par ceux qui critiquent la protection civile et ont élaboré, pour y répondre, un catalogue d'arguments qui a pu être remis fraîchement imprimé aux participants, à la fin de la manifestation. Nous reproduisons dans l'article ci-après en entier ou partiellement les exposés des six orateurs.

### Geneviève Aubry

«Le fait que j'aie été appelée à présider la Commission parlementaire chargée d'examiner le rapport intermédiaire sur l'état de préparation de la protection civile n'a fait de moi ni un spécialiste en la matière, ni un connaisseur. Mais cela m'a permis de mieux prendre conscience de l'importance que revêt la protection civile, en tant qu'élément indispensable de notre défense générale. Elle constitue indubitablement une partie essentielle de la politique de sécurité de notre pays. En effet, si nous ne disposions pas d'une protection efficace de la

» Si notre population civile ne pouvait pas être protégée, elle se révélerait plus fragile devant le chantage. «

#### Geneviève Aubry

Institutrice de formation, elle s'est tournée plus tard vers la profession de journaliste qu'elle exerce encore actuellement.

Elle appartient au Parti radical-démocratique (PRD). En sa qualité de conseillère nationale, elle a présidé la Commission chargée d'examiner le «Rapport intermédiaire sur l'état de préparation de la protection civile» (rapport consécutif au postulat Humbel).

Madame Aubry habite Tavannes BE.

population, la volonté et la ténacité physique et morale de notre pays serait remise en cause. Si notre population civile ne pouvait pas être protégée, elle se révélerait plus fragile devant le chantage. De même, si la population n'était pas protégée du tout, l'armée ne pourrait pas mener entièrement à bien sa mission.

Certes, la protection absolue est une illusion. Elle ne peut et ne pourra jamais être totale. La qualité des anciens abris de la protection civile se révèle suffisante contre des attaques à l'aide d'armes conventionnelles ou contre une radioactivité secondaire. En revanche, ces locaux ne peuvent pas offrir une protection efficace contre l'engagement d'armes chimiques ou nucléaires. Il serait dangereux de le croire. Toutefois, ils peuvent affaiblir les effets dommageables de ces armes modernes. Voilà pourquoi ces abris de protection civile devraient être transformés et rénovés. Il convient encore de mettre au point un système à cet effet.

La protection civile constitue pour la population un encouragement réel à résister à la guerre froide et aux forces subversives auxquelles nous sommes exposés. Elle représente un appui moral face à la situation internationale instable dont nous avons conscience. Elle constitue un moyen que l'on prend trop peu en considération et que l'on utilise mal et cela, je le déplore profondément».

### Hans Peter Fagagnini

«La discussion soulevée à propos de la protection civile n'est rien d'autre que la continuation du débat sur la paix avec des mots différents. En effet, la question du réarmement n'étant plus actuelle, il fallait apparemment trouver une nouvelle rallonge pour que les discussions sur la paix mondiale puissent conserver l'avant-scène. C'est ce que démontre la tentative récente de refus collectif de servir dans la protection civile. Je ne puis guère accorder ma sympathie à une telle entreprise assurément facile à vendre au public. La seule chose qu'elle a de positif, c'est qu'elle attire l'attention sur un foyer de conflit qui jusqu'alors couvait sous la cendre. Quant au fond de la

question, je voudrais tout d'abord souligner que le refus public de servir intervient en un domaine où précisément «servir la communauté» revêt son sens le plus vrai. En effet, en cas de catastrophe, l'esprit solidaire d'entraide et d'engagement doit passer avant les opinions et les sentiments personnels.

La paix est le résultat d'une politique heureuse, le résultat d'une politique juste de part et d'autre. La paix est, en définitive, le sens ultime de la politique. Mais nous nous en trouvons souvent très éloignés, sur le plan moral aussi bien que sur le plan des réalités. Les représentations que nous nous faisons de la paix démontrent que beaucoup d'entre nous ne font sou-

» Mais c'est avant tout la crédibilité de notre politique de sécurité qui souffrirait le plus si, en cas de guerre, tout n'était pas préparé pour protéger les êtres humains. «

#### D' Hans Peter Fagagnini

Il a fait ses études de sciences politiques à l'Université de Saint-Gall. Il y a acquis le titre de D' ès sc. pol. Il enseigne actuellement encore dans cette université. Depuis dix ans, il occupe le poste de secrétaire général du PDC suisse à Berne. M. Fagagnini vit actuellement à Ostermundigen, près de Berne. Sur le plan militaire, il a le grade de premier-lieutenant.

vent pas clairement la différence entre la paix sur la terre et dans le ciel. Nous ne vivons pas dans un monde angélique. Nous vivons dans un monde qui n'a pas d'unité; nous connaissons la variété, la pluralité, les conflits, les divisions. Voilà pourquoi il faut constamment œuvrer pour une très large compréhension et, simultanément, faire preuve de vigilance. Mais cela doit se payer. Il est nécessaire de conduire une politique globale de sécurité à laquelle appartiennent la politique extérieure, l'armée et la prévoyance intérieure, donc également la protection civile. Pour chaque Etat – neutre ou pas –, l'établissement d'une politique de sécurité raisonnablement organisée ne signifie rien d'autre que de transposer dans les faits la mission impérative de défense qui lui est confiée.

Dès lors, la peur, la résignation et le pacifisme doivent-ils forcément constituer la seule porte de sortie, face au potentiel de menaces? L'ensemble du monde a connu environ 130 conflits depuis la Seconde Guerre mondiale. Mais l'Europe a été épargnée, parce que jusqu'à ce jour la terreur a motivé

la politique de sécurité. Je suis convaincu que la dissuasion empêche la guerre. Actuellement, l'équilibre des puissances rend la guerre improbable, si ce n'est totalement impossible. C'est pourquoi le désarmement unilatéral jusqu'à et y compris un démantèlement de la protection civile ne représente pas une solution de rechange crédible. Les armes que l'on a inventées existent, on ne peut pas les remiser dans les oubliettes. Nous courrions le risque de supprimer la peur chez notre adversaire potentiel, car nous donnerions l'impression qu'il ne vaut pas la peine de mettre sa vie en jeu pour cela.

A cet égard, la question centrale qui se pose apparemment est celle de savoir si la protection civile doit constituer une contribution à la politique de dissuasion, l'être en fait simplement ou ne l'être en aucun cas. J'entends par là une ligne de conduite que doit avoir et doit toujours garder l'Etat, à savoir: quels que soient les genres de conflits militaires, on n'a pas le droit de laisser la population seule et sans protection. Celui qui sert dans l'armée doit savoir qu'en cas de conflit la population pour laquelle il se bat possède de réelles chances de survivre. Cette façon de voir les choses réduit la portée des arguments invoqués par les adversaires de la protection civile, selon lesquels l'extension de la protection civile ne constitue qu'une incitation à créer des systèmes d'armes plus sophistiqués ou donne l'impression qu'une guerre atomique est possible. Au surplus, je suis d'un avis diamétralement opposé: celui qui s'occupe de façon approfondie de la protection civile voit bien à quel point l'être humain et ce qu'il possède sont vulnérables en cas de conflit. Celui qui, en revanche, cherche à voir dans les activités déployées par l'homme pour sa défense des encouragements à la guerre, se voit très vite confronté à des problèmes insolubles: si un médecin exerce son art pour sauver des vies, encourage-t-il pour autant la guerre?

Mais c'est avant tout la crédibilité de notre politique de sécurité qui souffrirait le plus si, en cas de guerre, tout n'était pas préparé pour protéger les êtres humains. Ceux qui voudraient réduire la protection civile à un simple corps pour l'aide en cas de catastrophe dans notre pays, ou qui voudraient la faire passer pour inutile, entendent-ils que nous laissons nos concitoyens à leur triste sort dans un monde plein de dangers?

En conclusion, je puis dire que nous ne devrions pas uniquement être fiers de notre pays pour les résultats techni-

ques qu'il a atteints jusqu'ici en matière de protection civile. Nous devons également répandre et diffuser notre conviction selon laquelle nous sommes, grâce à celle-là, en mesure de pratiquer concrètement la solidarité; il s'agit d'une action qui exige, pour que le travail soit bien fini, encore la participation d'un grand nombre de citoyens aux tâches de l'Etat.»

### Hanspeter Fischer

«Ainsi que nous le savons tous, notre défense générale s'appuie sur quatre piliers. Le premier, c'est l'armée, le deuxième la protection civile, le troisième l'approvisionnement économique du pays et le quatrième la défense psychologique. Si l'un de ces quatre domaines ne fonctionne pas, c'est-à-dire, s'il n'est plus en mesure ou ne peut pas remplir les tâches qui lui sont attribuées, c'est l'ensemble de notre système qui est en danger.

Je voudrais souligner par là que celui qui adhère à notre maxime de neutralité armée et qui la considère, pour l'avenir également, comme un prin-

---

» A mon avis, la question «Pour ou contre la protection civile?» ne se pose pas pour un Suisse qui mérite ce nom. «

---

### Hanspeter Fischer

Il a fait ses études d'agronomie à l'EPF de Zurich, études qu'il a terminées avec le diplôme d'ingénieur agronome. Depuis 1975, il est conseiller d'Etat du canton de Thurgovie et chef du Département de l'intérieur et de l'économie publique.

Sur le plan politique, il a appartenu au Grand Conseil du canton de Thurgovie de 1962 à 1975; il a été conseiller national de 1963 à 1983 et a présidé le groupe parlementaire de l'Union démocratique du centre. Il a été président du Conseil national en 1979/1980.

Le conseiller d'Etat Fischer habite à Weinfelden. Au sein de la défense générale, il est chef du service de protection AC de la direction locale. De 1970 à 1975, il a assumé la présidence de la section de Thurgovie de l'Union suisse pour la protection civile.

cipe inaltérable, inébranlable et juste en fonction de notre politique générale, doit également dire un oui sans réserve à notre protection civile. En effet, comme nous l'avons déjà dit, la protection civile est l'un des supports nécessaires pour conserver notre indépendance. Son importance a encore

augmenté de manière évidente au cours des dernières décennies. D'un autre côté, au cours de ce siècle, les instruments destinés aux agressions se sont fortement «enrichis» en ce qui concerne les moyens de chantage. Il est indubitable aujourd'hui qu'une protection civile fonctionnant bien et équipée des moyens appropriés peut réduire considérablement les pressions exercées sur un Etat par le chantage. Voilà pourquoi il n'y a pas de défense générale sans protection civile!

Aujourd'hui, si un individu dit oui à la défense militaire, et non à la protection civile, on peut le juger de deux manières. Ou bien il est frappé d'une ignorance totalement inacceptable, car il n'est pas en mesure de discerner les relations existant entre ces deux choses, ou bien il est un hypocrite sans nom, car il sait parfaitement que le refus de la protection civile affaiblit et met en cause également la défense militaire. Voilà pourquoi, à mon avis, la question «Pour ou contre la protection civile?» ne se pose pas pour un Suisse qui mérite ce nom.

Si, en ce domaine, il est nécessaire de se poser une question, cela peut, selon moi, être au plus celle-ci: «Comment pouvons-nous, compte tenu des moyens et des possibilités mis à notre disposition, construire et perfectionner une protection civile efficace, propre à garantir à notre population une protection optimale en temps de guerre ou de crise?»

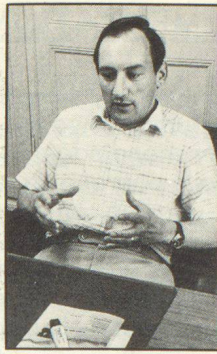
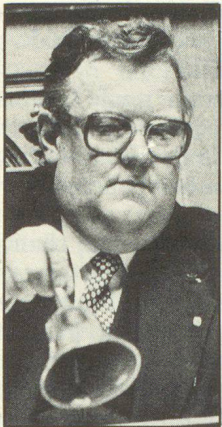
Je sais en effet qu'il y a encore beaucoup à faire pour que nous puissions atteindre la situation souhaitée, à savoir: une protection civile fonctionnant sans faillir. Je pense à cet égard en particulier au secteur des constructions, plus spécialement à l'installation et à l'équipement des abris. Mais nous n'avons pas non plus atteint les objectifs dans le domaine de l'instruction et des effectifs en personnel dans les divers services. A cet égard toujours, il ne faut pas non plus passer sous silence le fait que nous accusons un certain retard sur le programme prévu initialement pour l'acquisition du matériel de la protection civile. La cause réside, comme nous le savons bien, pour une grande part, dans les mesures d'économies qu'a prises la Confédération.

Malgré tout, j'estime que nous avons atteint un niveau considérable en peu de temps. Je suis persuadé que nous pourrions combler les lacunes existantes en un temps relativement bref et que nous pouvons avoir pleine confiance dans la capacité et la fiabilité de notre protection civile.»

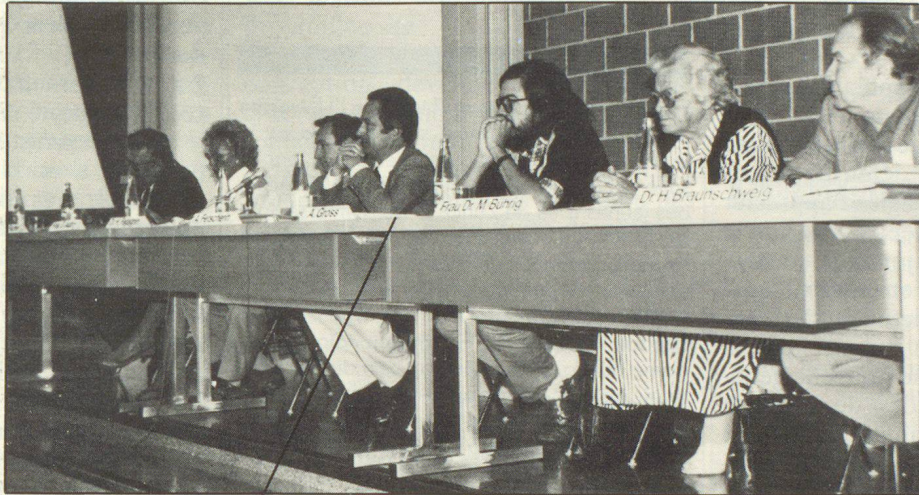
Geneviève Aubry



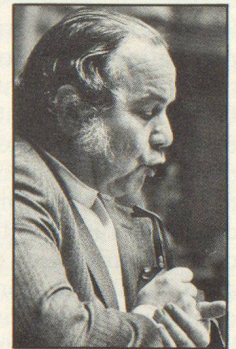
Hans Peter Fagagnini

Les participants  
du séminaire à Zurich-  
Leutschenbach

Hanspeter Fischer

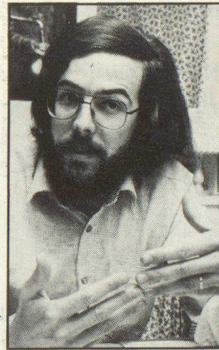


Alfred Fetscherin (Radio «Z»)

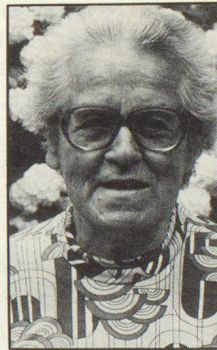


Hansjörg Braunschweig

Andreas Gross



Marga Bührig



(Photos: H. U. Trachsel/Ky/RDZ)

## Hansjörg Braunschweig

«Remarques préliminaires:

Les thèses s'opposent exclusivement à la protection civile en tant que moyen de pallier les catastrophes résultant de guerres.

Les citations proviennent du «Rapport intermédiaire sur l'état de préparation de la protection civile» (1983).

1. La protection civile est une illusion.

«La menace que font peser les effets d'armes sur la population ne s'est pas beaucoup modifiée depuis 1971.»

«Une protection civile bien développée améliore les chances des survivants.»

«La probabilité de l'utilisation des armes atomiques se trouve plutôt diminuée par le degré élevé de saturation réciproque des grandes puissances.»

Celui qui utilise ces citations de façon irréfléchie doit accepter d'encourir le reproche de répandre une illusion, si ce n'est d'égarer la population. En outre, l'Académie papale de Rome (1981), l'Organisation mondiale de la santé OMS (1983) et plus récemment,

la Croix-Rouge internationale ont affirmé qu'après l'engagement d'armes atomiques il n'existe plus de moyens propres à assurer les traitements médicaux. Or, selon les appréciations militaires actuelles, une guerre en Europe conduirait rapidement à l'emploi d'armes atomiques.

2. La protection civile est l'expression bétonnée de la résignation.

Elle ne cherche pas à éviter la guerre mais elle la prend en considération.

Elle offre des abris, pour tranquilliser la population contre la peur de la mort, contre l'incertitude et contre les réactions irrationnelles. Les responsables de la protection civile se plaignent du manque d'information objective: l'explication rationnelle de processus irrationnels contient en soi une contradiction (ou une pseudo-vérité).

3. La protection civile nous abandonne à notre sort face aux menaces des temps modernes, par exemple face aux armes de portée intermédiaire installées à l'Est et à l'Ouest ou à la course à l'armement en général, nourrie par des contraintes spécifiques et obéissant à des lois propres. Elle ne

s'occupe ni des faiblesses croissantes de nos systèmes, résultant de l'évolution technologique, ni de l'extension des conflits locaux et de leurs débordements, ni du dépérissement des fo-

” La protection civile est l'expression bétonnée de la résignation. “

### D' Hansjörg Braunschweig

Il a étudié à l'Université de Bâle et il a achevé ses études avec le diplôme de D' en droit. Depuis 1966, il occupe le poste de tuteur général à Zurich. De 1969 à 1978, il a été membre du comité cantonal du parti socialiste. Il est conseiller national depuis 1978. M. Braunschweig est président de la communauté de travail pour le contrôle des armements et l'interdiction de l'exportation d'armes. Il appartient à de très nombreuses autres organisations et groupes de travail et a occupé durant de nombreuses années le poste de président du Conseil suisse de la paix.

Dans la défense générale, il a été soldat sanitaire à l'armée et il est actuellement astreint à servir dans la protection civile de Dübendorf, où se trouve son domicile.

rêts et d'autres catastrophes écologiques, ni de l'endettement international, de la faim, du chômage et des épidémies dans le tiers monde. La protection civile monopolise une part de notre argent, de notre fantaisie, de nos idées et une grande part des forces qui nous font dès lors défaut pour supprimer aujourd'hui des conflits ou pour leur trouver une solution.

4. La protection civile est toujours au second rang.

Elle veut protéger la population dense du Plateau suisse. Mais c'est dans cette même région que l'armée suisse livrerait son combat défensif, le cas échéant. Lorsqu'il s'agit d'apprécier les exigences de l'armée et celles de la population, c'est toujours la protection civile qui vient en «deuxième»! Cette situation conflictuelle s'est encore durcie de façon massive par la décision d'acquérir une nouvelle génération de chars blindés de combat; cette génération entraînera davantage de bombardements et appellera l'utilisation de l'arme atomique! C'est pourquoi la protection civile devrait véritablement lutter contre cette évolution en matière d'armements (elle le pourrait, si elle était indépendante et non pas une sorte de branche secondaire de l'armée!)

5. La question des temps de préalerte n'est pas résolue.

On dit aujourd'hui que nous disposons de 6 minutes. Nous devons mieux nous organiser, déclarent les responsables de la protection civile, en passant sous silence le fait qu'ils se heurtent à des limites infranchissables; en effet, qui oserait se risquer à déclencher une panique avant le début de la guerre? Ou même, à provoquer un engagement nucléaire?

D'une manière générale, les responsables de la protection civile, obnubilés par les abris et les problèmes d'organisation, tiennent beaucoup trop peu compte des comportements humains et, en particulier, des comportements inappropriés aussi bien de la population civile que des généraux et des hommes d'Etat».

## Marga Bührig

«1. L'ensemble du matériel d'instruction nous fait miroiter des possibilités de protection qui, selon moi, n'existent pas dans la réalité. La Suisse se trouve dans une région du monde particulièrement menacée, où la densité en armes nucléaires est la plus élevée. Nous ne devons pas en priorité nous protéger contre un ennemi imaginaire qui prétend envahir notre pays (idée fondamentale de la conception suisse de la défense générale), mais

„ Je voudrais *vivre* et non *survivre* dans un monde détruit jusqu'à sa base. Voilà pourquoi je suis opposée à ce que l'on consacre autant d'énergie humaine et de préparatifs matériels à la protection civile, au lieu de les engager dans un travail sensé en faveur de la paix. “

### D<sup>r</sup> Marga Bührig

Elle a étudié les lettres et l'histoire à l'Université de Zurich et y a terminé ses études avec le diplôme de D<sup>r</sup> en philosophie. Elle a par la suite occupé le poste d'enseignante à l'école des jeunes filles de Zurich et au gymnase libre de Zurich. En outre, elle a étudié la théologie évangélique. De 1959 à 1981, elle a été directrice du Centre d'études évangéliques de Boldern.

Durant la Seconde Guerre mondiale, Madame Bührig a été active au sein du SCF. Elle participe aujourd'hui au service chrétien pour la paix et au mouvement «Femmes pour la paix». Madame Bührig vit à Binningen/Bâle.

nous sommes effectivement menacés par le surarmement nucléaire dans nos pays voisins. Compte tenu de cette menace, la maxime ci-après constitue

A propos du séminaire de la protection civile à Zurich:

### Fini le débat démocratique?

Le séminaire «Pour ou contre la protection civile» organisé par l'association professionnelle suisse de la protection civile des villes aura certainement apporté quelques éléments aux participants: ils ont en premier lieu reçu une très précieuse documentation leur indiquant la manière de faire face durant le cours de répétition aux adversaires de la protection civile. Par ailleurs, les professionnels de la protection civile ont pu mieux saisir au cours du débat contradictoire l'idéologie des partisans et des adversaires.

Cependant, ce qui m'a plus que dérangé, personnellement, ce fut la manière intolérante, je dirais même antidémocratique dont ont été traitées les personnes qui critiquent, ou même combattent la protection civile. Par exemple, Marga Bührig, la présidente du Conseil œcuménique des Eglises, a fait l'objet d'une série d'attaques particulièrement massive, du fait qu'en sa qualité d'ancien membre du SCF durant la Seconde Guerre mondiale elle se permet aujourd'hui de s'interroger sur la protection civile, voire de mettre en doute son utilité. Cet état de choses est tout simplement inacceptable. C'est sur un ton passionnel et chargé d'émotion que le conseiller national UDC – pas moins – Hanspeter Fischer, conseiller national du canton de Thurgovie de son état, a jeté à la figure des orateurs adversaires de la protection civile l'argument suivant: «A mes yeux, la question de savoir si l'on est pour ou contre la

une exigence que nous ne pouvons pas satisfaire, à savoir:

«Les abris doivent assurer une sécurité suffisante contre tous les effets d'armes pouvant résulter d'une guerre moderne» (tiré de la conception de la protection civile 1971).

Comme la protection civile correspond aux besoins naturels de sécurité des êtres humains, elle est volontiers acceptée. Cela peut cependant être dangereux.

2. Le sentiment d'avoir une chance réelle de survie dans le «cas de guerre» le plus pessimiste, occulte toute comparaison avec la réalité et, partant, avec notre propre peur. Cela nuit également à l'analyse tirée d'autres cercles de population, à savoir l'avis des psychiatres et des médecins – dans le monde et en Suisse – qui nous avertissent des effets imprévisibles d'une guerre atomique et attirent notre attention sur le fait que nous ne pourrions pas compter sur leur aide, puisqu'ils appartiendront eux-mêmes au cercle des personnes touchées. Une résolution contre la guerre nucléaire, qui a été formulée aux USA et qui a été reprise par un groupe renommé de psychiatres (parmi lesquels des

protection civile ne se pose même pas pour un Suisse vraiment digne de ce nom.» Point final. J'estime que c'est précisément ce qu'il ne faut pas faire. Notre Etat s'est à juste titre – du moins, je le pense – orienté vers la démocratie. Et dans une démocratie, on a le droit, et même le devoir de poser des questions insidieuses, de discuter, de critiquer. L'histoire nous a plusieurs fois montré que c'est effectivement la seule façon pour nous de progresser. Ce n'est qu'en prenant au sérieux les critiques – aussi acerbes soient-elles –, qu'en acceptant d'en débattre que l'on choisit la bonne voie. Je trouve que notre protection civile résiste très bien à ce type de confrontation. Mais si nous adoptons des arguments et des propos diffamatoires tels que ceux qui furent en partie prononcés à l'occasion du séminaire de Zurich, nous agissons alors de la manière la plus erronée qui soit. Et je ne suis pas non plus d'accord avec ceux qui justifient une telle agressivité en préconisant que l'on affronte les adversaires d'une protection civile selon les mêmes méthodes que celles qu'ils utilisèrent». C'est justement une telle attitude qui nous rend peu crédibles.

En conclusion du séminaire, le chef de la protection civile de la ville de Zurich, Willy Heeb, estima qu'adversaires et critiques constituaient un défi pour les membres de la protection civile. Mais ce ne peut être un défi pour les personnes qui défendent farouchement l'idée d'une protection civile que s'ils affrontent ces adversaires et ces critiques tout en respectant les principes fondamentaux de la démocratie. Et ce n'est pas un débat qui doit leur faire peur.

Heinz W. Müller

Suisses) lors d'une séance de l'Association des psychanalistes d'Europe centrale, qui a eu lieu en 1982 (voir *Balser Zeitung* du 10.4.1982) a la teneur suivante: «En leur qualité de psychanalistes, les membres de l'Association internationale des psychanalistes sont tout particulièrement conscients de la tendance universelle à vouloir nier les réalités douloureuses.» A mon avis, dans sa forme actuelle, la protection civile contribue à cette négation par ses publications. Cela provient de ce que les armes nucléaires sont mentionnées simplement à côté des autres menaces, comme si elles ne représentaient pas du tout une différence de qualité déterminante. De même, on constate que la brochure «Provisions de ménage, tout à votre avantage», cite des paroles de Gottlieb et transpose ainsi la représentation de la sécurité d'une autre époque à la nôtre où la situation n'est pas comparable du tout. De cette façon, on mobilise les sentiments traditionnels des habitants de la Suisse et on en abuse, tout en maquillant la vérité. Les paroles de Gottlieb sont les suivantes: «Da kommt eine Art Sicherheit über den Menschen, wenn er Früchte seiner Arbeit, Ertrag seiner Kräfte vorgespart, Vorrat gewonnen hat auf künftige Jahre. Er füllt, er ist nicht mehr allen Winden preisgegeben.»

(tiré de Gottlieb, *Ueli der Knecht*)

3. Je voudrais *vivre* et non *survivre* dans un monde détruit jusqu'à sa base. Voilà pourquoi je suis opposée à ce que l'on consacre autant d'énergie humaine et de préparatifs matériels à la protection civile, au lieu de les engager dans un travail sensé en faveur de la paix. Je pense à cet égard à une politique extérieure plus active de la Suisse («zone sans arme atomique en Europe»), à des rencontres de nature à améliorer la confiance mutuelle, par exemple également en relation avec les réfugiés et les demandeurs d'asile. Je pense à tout ce qui peut revêtir la forme d'une éducation en faveur de la paix».

## Andreas Gross

«1. La protection civile (PCi) contribue aujourd'hui à entretenir l'illusion selon laquelle nous pourrions survivre à une guerre atomique et notre existence vaudrait la peine d'être vécue après une guerre atomique.

2. La PCi minimise le caractère et les suites d'une guerre atomique; elle en masque les causes et camoufle les possibilités de la supprimer. Elle

constitue l'expression même du fait que la Suisse officielle se résigne à une guerre atomique future et veut se borner à en limiter les effets, plutôt que de tout mettre en œuvre pour en empêcher la survenance.

3. La PCi démontre clairement que la Suisse ne veut rien entreprendre pour empêcher une guerre atomique et préfère investir des milliards dans un projet illusoire.

4. La PCi est l'expression d'une conception, devenue désormais anachronique, d'une politique de sécurité fondée sur le nationalisme d'Etat et l'armée. Or la Suisse justement serait prédestinée à tenter les premiers pas en faveur d'une politique de sécurité globale orientée vers l'avenir.

6. Dans sa forme actuelle, la PCi représente et encourage en même temps la militarisation de la société suisse.

Je n'ai rien à reprocher à une organisation qui, déliée de la défense générale (militaire), s'efforcerait de venir en aide aux êtres humains en cas de catastrophe naturelles ou accidentelles, et je pourrais y participer comme volontaire. Mais un service

obligatoire, conçu hiérarchiquement, ne peut avoir qu'une efficacité faible dont on ne peut assumer la responsabilité.»

« La PCi est l'expression d'une conception, devenue désormais anachronique, d'une politique de sécurité fondée sur le nationalisme d'Etat et l'armée. Or la Suisse justement serait prédestinée à tenter les premiers pas en faveur d'une politique de sécurité globale orientée vers l'avenir. »

## Andreas Gross

Il a étudié d'abord l'histoire durant quatre ans à Zurich puis les sciences politiques durant trois ans à Lausanne. Par la suite M. Gross a occupé durant trois ans le poste d'assistant de l'Institut de droit public de l'Université de Berne. Enfin, il a obtenu une licence ès sc. pol. Depuis 12 ans, il est journaliste, plus particulièrement en matière de sciences politiques. Depuis 1974, il est membre du PSS. De 1979 à 1983, il a été président des jeunes socialistes suisses. Il est membre fondateur du groupe pour une Suisse sans armée. Sur le plan de la protection civile, Andreas Gross est incorporé dans une OPE. Il habite Zurich.

Sul seminario di protezione civile a Zurigo:

## La democrazia non più d'attualità?

Il seminario recentemente organizzato dall'Associazione professionale di protezione civile delle Città svizzere e intitolato «Pro e contra protezione civile», ha sicuramente interessato i partecipanti, sia per la utile documentazione che è stata distribuita loro, sia anche mostrando come sia possibile rispondere, in sede d'insegnamento, agli avversari della protezione civile. I professionisti della protezione civile hanno inoltre avuto l'occasione di farsi un'idea della mentalità di fautori ed avversari che si sono scontrati alla tavola rotonda.

Quello che mi ha molto disturbato sono stati modo e maniera, intolleranza e mancanza di democrazia con i quali sono stati accolti i critici ed avversari della protezione civile che erano stati invitati. Marga Bühlig, Presidente del Consiglio Ecumenico delle Chiese fu ad esempio aspramente attaccata perchè proprio lei - aveva prestato servizio complementare femminile durante la Seconda Guerra mondiale - si permette oggi di rimettere in questione, in dubbio addirittura, la protezione civile. Agli occhi degli organizzatori, qualcosa di assolutamente biasimevole! Per arrivare al massimo di un consigliere nazionale UDC, il dott. Hanspeter Fischer, consigliere di Stato del Cantone di Turgovia che, indirizzandosi al referente della rappresentanza Contra, gli gettava in faccia la frase seguente: «La questione pro o contra protezione civile non deve a mio avviso neppure porsi per un cittadino svizzero che voglia essere veramente tale!» Fine. È tutto.

Io ritengo che sia proprio il metodo errato. Il nostro Stato ha scelto - almeno mi sembra - la via della democrazia, e a giusto titolo. E in una democrazia si può controbattere, discutere, criticare. Più d'una volta la storia ci ha mostrato come sia questa l'unica via del progresso. Soltanto se accogliamo gli appunti dei critici - per quanto scomodi essi possano essere - ed accettiamo le loro motivazioni, ci troveremo nel giusto.

Io ritengo che la nostra protezione civile sia in grado di tener testa a discussioni del genere. Ma, nei dovuti modi. Se però portiamo in campo argomenti del genere e addirittura passiamo a diffamare, come in parte abbiamo dovuto rilevare in occasione del seminario di Zurigo, sono questi senz'altro i metodi più errati. Dissento anche da coloro che mi dicono che «occorre usare con gli avversari della protezione civile lo stesso tipo di metodo che loro hanno usato». La nostra attendibilità ne risulta del tutto sminuita.

Avversari e critici sono una sfida lanciata ai responsabili della protezione civile, ha rilevato a conclusione del seminario il capo della protezione civile della città di Zurigo, il signor Willy Heeb. Per quanti credono e difendono gli intenti della protezione civile, sfida può voler dire soltanto una chiara e serena discussione con avversari e critici, sempre nel rispetto dei principi democratici. Una discussione della quale essi non devono aver timore. *Heinz W. Müller*